

L'INSCRIPTION EN LIGNE : LES NOUVEAUTES 2021

En 2021, le service d'inscription en lignes ouvre à **tous les niveaux du lycée** (hors formations post-baccalauréat) ainsi qu'à **l'entrée en 6^e**.

I. Au lycée, des services « à la carte » et personnalisables

L'élargissement de l'inscription en ligne à tous les niveaux des lycées a permis de prendre largement en compte les demandes exprimées par les chefs d'établissement et qui portent principalement sur la possibilité de personnaliser le service pour tenir compte des spécificités de chaque établissement.

De plus, dans la continuité des améliorations ergonomiques engagées en 2019, tous les paramétrages à la main des établissements, qui sont présentés ci-après, s'effectuent dans le module Vie de l'établissement de Siècle.

Pour les familles, l'accès au service s'effectue cette année encore dans le cadre du portail académique « Scolarité services ».

1. L'inscription en ligne au lycée : 4 services en ligne indépendants

D'une part, le mode de paramétrage des services en ligne « inscription » a été pensé pour permettre aux chefs d'établissement de **proposer ces services aux familles sur les niveaux de leur choix** (1^{re} année, 2^e année et/ou 3^e année de lycée) ; cela afin de tenir compte des divers degrés de maturité des établissements en matière de dématérialisation des processus.

D'autre part, le service en ligne est en capacité de couvrir **deux cas d'usage différents** :

- le cas où l'inscription fait suite à une **affectation** ;
- le cas où l'inscription correspond à une simple « **montée de niveau** ».

Au bilan, ce sont donc **quatre campagnes d'inscription en ligne** qui sont disponibles et paramétrables indépendamment par les lycées :

- **1^{re} année de lycée** (2^{de} toutes voies et 1^{re} année CAP) – une campagne **post-affectation** (il s'agit de la téléinscription « historique ») ;
- **2^e année de lycée** (1^{re} toutes voies et 2^e année de CAP) – 2 campagnes possibles en parallèle :
 - une campagne post-affectation (voies professionnelle et technologique, selon les académies) ;
 - une campagne par « montée de niveau » pour la voie générale.
- **3^e année de lycée** : une campagne par « montée de niveau » pour toutes les voies.

Précision importante concernant l'inscription en 2^e année de lycée : en 2021, le service en ligne n'est pas en mesure de couvrir le cas d'élèves **entrant en 1^{re} générale via Affelnet lycée**. En effet, la gestion des inscriptions en 1^{re} générale **suppose que les enseignements de spécialité choisis par les élèves à la fin du troisième trimestre de 2nde GT aient été préalablement renseignés dans Siècle** (cela, pour permettre une gestion correcte des enseignements optionnels proposés par l'établissement dans l'inscription en ligne). Or, Affelnet lycée ne transmet pas les enseignements de spécialité.

2. Une plus grande autonomie d'organisation donnée aux lycées

a. Des dates de campagne à la main des établissements

Afin que les campagnes d'inscription en ligne ouvertes par les établissements s'intègrent harmonieusement dans leurs organisations propres, les lycées pourront **ajuster leurs dates de campagne** :

- **pour les campagnes d'inscription post-affectation**, l'académie continuera à fixer une date et une heure « au plus tôt » de début de campagne, mais chaque établissement pourra soit conserver cette date, soit la différer. La date de fermeture du service sera fixée librement par chaque lycée ;

- **pour les campagnes d'inscription par « montée de niveau »**, le choix des dates de début et de fin de campagne sera laissé au libre choix du chef d'établissement.

Ainsi, dans l'hypothèse de 4 campagnes d'inscription en ligne distinctes dans un même lycée, chacune pourrait donc obéir à son calendrier propre, au choix du chef d'établissement.

b. Un paramétrage encore amélioré

Qu'il s'agisse du message de l'établissement, de la liste des pièces à fournir par les familles ou des documents à télécharger, il est dorénavant possible de **personnaliser le paramétrage par formation ou par groupe de formations**. La configuration des options continue, elle, à s'effectuer par formation.

II. Pour l'entrée en 6^e

Adossée à Affelnet 6^e, l'inscription en ligne pour l'entrée en 6^e s'adresse aux responsables des élèves affectés en classe de 6^e dans les collèges publics.

Bien qu'adapté aux spécificités de l'entrée au collège, son fonctionnement est, globalement, identique à celui de l'inscription en ligne pour l'entrée au lycée, éprouvé depuis de nombreuses années pour les inscriptions post-3^e.

La volonté a été de faire en sorte qu'il s'inscrive simplement dans le cadre des procédures habituelles de fin d'année scolaire (qui ne sont donc pas modifiées par sa mise en place), en proposant une dématérialisation du volet administratif de l'inscription en 6^e.

Pour les familles, l'accès au service s'effectuera via un nouveau **portail national des services en ligne** du ministère au moyen des comptes **EduConnect** (déjà utilisés, en principe, par les parents d'élèves du premier degré pour l'accès au livret scolaire unique).

1. Pour les collèges, un paramétrage simple et intuitif

Avant son ouverture aux familles, le paramétrage du service s'effectue par le chef d'établissement dans le module Vie de l'établissement de Siècle.

Ce paramétrage permet une véritable **personnalisation du service** sur les points suivants :

- **pour l'ensemble de l'établissement** :
 - choix d'ouvrir ou non le service ;
 - choix des dates de début et de fin de campagne (la date de début « au plus tôt » est celle fixée au niveau départemental).
- **pour chaque formation de l'établissement** (6^e, 6^e Segpa, etc.) :
 - la configuration des enseignements facultatifs (avec la possibilité de gérer des exclusions) ;
 - le message d'accueil affiché sur le portail à l'attention des familles ;
 - la liste de documents demandés et les précisions sur leurs modalités de retour ;
 - les documents téléchargeables par les parents.

2. L'organisation des opérations en lien avec les écoles du secteur

Même si ce nouveau service a été pensé pour s'insérer dans le processus habituel, il convient d'appeler l'attention des principaux de collège sur la nécessité d'une préparation de sa mise en œuvre, non seulement dans l'établissement, mais également avec les acteurs habituels de ce moment important de l'année scolaire (DSDEN, directrices et directeurs d'école, parents, etc.).

En premier lieu, chaque collège veillera à faire connaître son choix de mettre en place le service en ligne auprès des parents d'élèves de CM2 des écoles de son secteur. Les relations habituelles entre le collège et ses écoles de secteur, en vue des inscriptions en 6^e, constituent le cadre naturel de cette communication.

En outre, pour le bon fonctionnement du service au moment de son ouverture, il importe de sensibiliser les directrices et les directeurs d'école à la nécessité que les parents d'élèves soient bien en possession de leurs identifiants et mots de passe EduConnect (pour rappel, les parents ont la possibilité de créer leur compte EduConnect en toute autonomie ; cette opération ne représente donc pas, en principe, une tâche supplémentaire pour les directrices et les directeurs d'école).

Le moment venu, les consignes détaillées pour l'accès au service pourront être transmises aux parents, par exemple en même temps que la notification d'affectation (comme c'est souvent l'usage, actuellement, avec les dossiers d'inscription « papier »).

Naturellement, l'inscription en ligne n'empêche nullement de maintenir en parallèle, par exemple, une visite du collège par les élèves et leurs familles (sous réserve que la situation sanitaire le permette). Mais, allégé des formalités administratives, ce temps fort peut être davantage consacré à d'autres sujets (vie dans l'établissement, enjeux de la classe de 6^e, etc.).

III. Pour les parents, un parcours usager unique et lisible

L'extension du service à l'ensemble des niveaux du lycée et à l'entrée en 6^e s'appuie sur un parcours unique et lisible en quatre étapes :

- rappel des informations relatives à la formation suivie à la rentrée ;
- saisie des souhaits d'enseignements optionnels ;
- vérification et, si besoin mise à jour, de la fiche de renseignements du responsable connecté et de l'élève ;
- validation de l'inscription.

Ainsi, un parent ayant plusieurs enfants à inscrire retrouvera un environnement familier à chaque démarche.

IV. Le calendrier

Les fonctionnalités de **paramétrage de l'ensemble des services**, ainsi que les **interfaces parents de l'inscription en ligne au lycée**, seront livrées le **lundi 17 mai 2021**.

Les **interfaces parents de l'inscription en ligne en 6^e** seront livrées avec un léger décalage, le **lundi 7 juin 2021**.

Il conviendra de veiller à ce que l'installation technique soit effectuée rapidement par vos équipes dès réception de ces deux livraisons afin de permettre, d'une part, aux chefs d'établissement de débiter au plus tôt leurs paramétrages et, d'autre part, aux différentes campagnes d'inscription de démarrer.

V. La préparation et le suivi des opérations au niveau académique

1. Les tâches techniques

Pour les niveaux concernés par la **procédure d'affectation** (entrée en 6^e, 1^{re} et 2^e année lycée, en fonction de votre organisation académique), les dates et heures de début « au plus tôt » de campagne d'inscription sont à renseigner par vos services dans l'application Siècle-Admin. Pour l'entrée en 6^e, ces paramètres sont à renseigner pour chaque département de l'académie, pour tenir compte des calendriers arrêtés par les DASEN. **Cette action peut être réalisée dès à présent.**

Pour **tous les niveaux et tous les types de campagne**, le suivi de l'inscription en ligne pourra être réalisé dans cette même application. Il portera sur :

- l'état d'avancement de l'installation du téléservice au niveau académique ;
- les dates de campagnes renseignées par les établissements ;
- le suivi des inscriptions effectuées en ligne par les familles.

2. La communication

L'expérience des années précédentes a montré que l'engagement de tous les acteurs concernés est la clé de la réussite du déploiement de ce type de service en ligne.

Au niveau académique, autour de votre référent « démarches en ligne », les DASEN, le CSAIO, les DSI et DAN, les chefs des divisions établissements/élèves des DSDEN, votre chargé de communication, notamment, contribueront par leur implication à ce succès ; ils pourront notamment s'appuyer sur un ensemble de ressources d'accompagnement :

- le(s) support(s) ci-joint(s), qui détaille(nt) les nouveautés de l'inscription en ligne pour 2021, au lycée et pour l'entrée en 6^e,
- les outils plus spécifiquement destinés aux établissements et qui vous seront transmis progressivement, au fur et à mesure de leur mise à jour :
 - une « foire aux questions » (FAQ) actualisée ;
 - des fiches de processus par niveau (acteur / actions à réaliser / calendrier) ;
 - un guide de l'utilisateur.

L'ensemble de ces ressources seront diffusées :

- par le canal « métier » des référents « démarches en ligne » ;
- par le canal « systèmes d'information », sur le site national de diffusion de la scolarité du 2^d degré de Nancy-Metz ;
- par courriel direct aux chefs d'établissement.

Pour les familles, des informations seront mises en ligne sur le site du ministère (en particulier, une animation vidéo présentant le parcours d'un parent qui inscrit son enfant dans un établissement).